

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR 31 – République de Maurice**  ***Belgian intervention***  *7 novembre 2018* |

Monsieur le Président,

La Belgique remercie la République de Maurice pour son rapport et sa présentation. Mon pays se félicite de l’engagement, sur le plan général, de la République de Maurice pour le respect des droits de l’Homme dans son pays. La Belgique reste néanmoins préoccupée notamment par les violences et discriminations à l’égard des femmes et le respect des droits des personnes LGBTI.

Dans ce contexte, mon pays recommande de :

**R1**. Abroger la section 250 du code pénal qui criminalise les relations homosexuelles entre adultes consentants.

**R2**. Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

**R3**. Améliorer l’application effective de la législation existante sur la violence domestique, notamment en renforçant les efforts pour traduire ses auteurs en justice.

Je vous remercie Monsieur le Président.